



TSX-V: CST

Pour diffusion immédiate

CO₂ Solutions félicite le gouvernement de l'Ontario pour le lancement de son Programme de plafonnement et d'échange du carbone

Lancement réussi : tous les droits d'émissions 2017 ont été achetés

Québec (Québec), le 5 avril 2017 - CO₂ Solutions inc. (TSX V : CST) chef de file dans le domaine de la capture du carbone à l'aide d'enzymes, a annoncé aujourd'hui qu'elle félicite le gouvernement de l'Ontario pour les récentes mesures visant la mise en place d'un système de plafonnement et d'échange dans la province pour réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et autres gaz à effet de serre (GES) responsables des changements climatiques.

Le programme de plafonnement et d'échange de l'Ontario est conçu pour lutter contre les changements climatiques et pour récompenser les entreprises qui réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre. Le Ministère de l'Environnement et des Changements Climatiques de l'Ontario (MECCO) a tenu, le 22 mars 2017, sa première vente aux enchères des droits d'émission de gaz à effet de serre (GES). Cette première vente aux enchères du système de plafonnement et d'échange de la province de l'Ontario est un grand succès; tous les droits d'émission ont été achetés.

« Nous sommes heureux de voir l'Ontario démontrer son engagement dans la lutte aux changements climatiques avec le lancement de cette première vente aux enchères », a déclaré Evan Price, chef de la direction de CO₂ Solutions. « Le succès de cette vente aux enchères est une indication claire que l'industrie est un partenaire engagé dans le programme, et qu'elle incorpore la tarification du carbone dans son analyse économique de projet. Ceci crée de nouvelles occasions pour une Société comme CO₂ Solutions. Notre technologie promet une solution à l'industrie pour réduire ses émissions à un prix inférieur aux coûts à long terme associés à l'émission du carbone. Nous croyons fermement que nous devenons un partenaire dans le débat à l'échelle nationale et mondiale sur la réduction des émissions de carbone, et que nous sommes bien placés pour jouer un rôle important pour aider les entreprises à faire la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. »

Le rapport complet, y compris l'information et les résultats de la vente aux enchères sont disponibles au : https://files.ontario.ca/summary_results_report_french_2017-03-31.pdf et au <https://news.ontario.ca/moe/fr/2017/04/ontario-annonce-les-resultats-de-la-premiere-vente-aux-encheres-du-programme-de-plafonnement-et-dec.html>

La vente aux enchères de droits d'émission aura lieu sur une base trimestrielle. La première année de cette période de conformité (en 2017-2020) est pour l'Ontario seulement; l'Ontario a l'intention de se joindre à la Californie et au Québec pour les ventes aux enchères et l'activité du marché en 2018. La prochaine vente aux enchères est prévue pour le 6 juin 2017.

En octobre 2016, le gouvernement du Canada a proposé son approche pancanadienne de tarification de la pollution au carbone. En vertu du nouveau régime, toutes les administrations canadiennes doivent avoir mis en place une tarification sur le carbone d'ici 2018. Le prix sur le carbone fixé par le gouvernement fédéral commencera à un minimum de 10 \$ par tonne en 2018 et augmentera de 10 \$ par année pour atteindre 50 \$ par tonne en 2022. Les provinces et les territoires ont la latitude nécessaire pour décider comment mettre en œuvre le prix sur le carbone : ils peuvent mettre un prix direct sur la pollution au carbone ou ils peuvent adopter un système de plafonnement et d'échange. L'entrée de l'Ontario dans le processus de plafonnement et d'échange et les ventes aux enchères qui y sont liées est la réponse de la province à l'initiative fédérale.

À propos de CO₂ Solutions

CO₂ Solutions est une société innovatrice dans le domaine de la capture du carbone à l'aide d'enzymes. Elle travaille activement au développement et à la commercialisation d'une technologie pour les sources stationnaires de pollution au carbone. La technologie de CO₂ Solutions réduit les coûts associés à la capture, séquestration et réutilisation du carbone (CSRC) pour en faire un outil viable de réduction du CO₂ et permettre à l'industrie d'en tirer de nouveaux produits rentables. CO₂ Solutions a bâti un vaste portefeuille de brevets reliés à l'utilisation de l'anhydrase carbonique pour la capture postcombustion efficace du dioxyde de carbone au moyen de solvants aqueux à faible énergie. Pour plus de renseignements sur l'entreprise, consultez le site www.co2solutions.com.

Énoncés prévisionnels de CO₂ Solutions

Certains énoncés du présent communiqué peuvent être de nature prévisionnelle. Ces énoncés font référence à des activités à venir ou aux résultats économiques futurs de CO₂ Solutions et reflètent les hypothèses et attentes actuelles de la direction de la société. Certains facteurs inconnus pourraient modifier le cours des événements, les résultats économiques et les résultats d'exploitation mentionnés ici. CO₂ Solutions ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou à réviser tout énoncé prévisionnel, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, de nouveaux faits ou autrement, sous réserve des exigences de la loi applicable.

- 30 -

Relation avec les investisseurs et rapports avec les médias :

CO₂ Solutions

Thom Skinner
418-842-3456, poste 223
thom.skinner@co2solutions.com
www.co2solutions.com

ou

NATIONAL Equicom

Marc Lakmaaker
416-848-1397
mlakmaaker@national.ca

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.